

La Loire d'Imphy à Decize

SIC FR2600966 FR2612010 Vallée de la Loire entre Imphy et Decize



DÉPARTEMENTS : Nièvre.

COMMUNES : Avril-sur-Loire, Béard, Chevenon, Decize, Druy-sur-Parigny, Fleury-sur-Loire, Imphy, Luthenay-Uxeloup, Saint-Léger-des-Vignes, Saint-Ouen-sur-Loire, Sougy-sur-Loire.

SURFACE DU SITE : 1 853 ha.

SURFACE FORESTIÈRE : 370 ha.

CHARTRE NATURA 2000 VALIDÉE.

DESCRIPTION DU SITE : site désigné pour la protection des oiseaux et des habitats, la "Vallée de la Loire entre Imphy et Decize" est constituée du lit mineur de la Loire en amont de Nevers.

FORMATIONS VÉGÉTALES EN FORÊT :

- Forêts alluviales à bois dur et à bois tendre,
- Plantations de feuillus et de résineux.

Pour aller plus loin, en terme d'habitat :

91E0* *Saulaie-pleuraie arborescente, saulaie-pleuraie arbustive,*
91F0 *Forêts alluviales de bois durs (Ormaie-frênaie-chênaie).*

ENJEUX FORESTIERS : les milieux forestiers du site sont un lieu de vie, de reproduction et de chasse important pour des espèces d'intérêt communautaire, comme des chauve-souris, le castor ou de nombreuses espèces d'oiseau comme les Pics. Les zones boisées en bord de cours d'eau (les ripisylves) sont des milieux essentiels pour la fixation des berges et jouent un rôle important pour l'épuration des eaux de la nappe phréatique en assimilant les nitrates.

QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES DES MILIEUX FORESTIERS

- Castor.
- Chauve-souris : Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrée.
- Oiseaux : Aigrette garzette, Bihorau gris, Bondrée apivore, Milan noir, Pic noir.

<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/cahiers-habitats>



© Bernard Frochet



© Alexandre Cartier, SHINA



© Philippe Royer



Recommandations pour une gestion sylvicole adaptée

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Favoriser dans la gestion sylvicole un mélange d'essences locales adaptées à la station

POURQUOI ? La bonne adaptation des essences locales à la station favorise une bonne productivité avec des arbres plus résistants aux maladies et aux ravageurs et contribue à la biodiversité.

COMMENT ?

- Éviter d'introduire des essences exotiques qui ont tendance à s'étendre naturellement (Robinier faux-acacia, Chêne rouge d'Amérique).
- Préférer la régénération naturelle d'essences locales à la plantation.
- Lors d'opérations courantes (dégagement, éclaircie...), favoriser les essences locales et dans le sous-étage maintenir des arbustes.

🔍 *Fiche "Renouveler un peuplement de chêne par plantation ou régénération naturelle" : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/pdm_chene/renouveler%20un%20peuplement%20de%20chene.pdf*

Protéger le sol forestier

POURQUOI ? Le sol est la base de l'écosystème. C'est le support de la productivité du peuplement forestier. Respecter le sol, c'est agir pour toute la biodiversité du milieu.

COMMENT ?

- Mettre en place des cloisonnements d'exploitation afin que les engins circulent uniquement sur des voies prédéfinies.

🔍 *Fiche "Les cloisonnements d'exploitation" : http://www.crpfnorpic.fr/images/brochure_technique/gestion_forestiere_multifonctionnelle/fiche_1_les_cloisonnements_d_exploitation.pdf*

- Ne pas circuler sur sol détrempe.

Limiter le dérangement de la faune

POURQUOI ? Les animaux sont sensibles au dérangement, en particulier les oiseaux en période de nidification et d'élevage des jeunes.

COMMENT ?

- Effectuer de préférence les travaux forestiers entre août et mi-mars.

🔍 *"Le forestier et l'oiseau" :*

- http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/Forestier_et_Oiseau_Partie_1.pdf
- http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/Forestier_et_Oiseau_Partie_2.pdf

Favoriser le maintien d'arbres sénescents, d'arbres à cavités et du bois mort

POURQUOI ? La présence de très gros et vieux arbres ainsi que de bois mort multiplie les microhabitats (cavités, bois en décomposition, décollements d'écorce, champignons). Ces lieux de vie abritent de nombreuses espèces comme des insectes ou des chauves-souris.

COMMENT ?

- Conserver des arbres très gros, vieux ou à microhabitats (un à deux arbres semblent un minimum).
- Laisser des arbres morts sur pieds s'ils ne présentent pas de danger pour les usagers.
- Laisser du bois mort au sol : les rémanents d'exploitation, des arbres morts tombés...

⚠️ **Veiller à la sécurité des usagers : choisir des arbres situés impérativement à plus de 50 m des chemins et des lieux de passage du public.**

Gérer spécifiquement les lisières et les bords de chemins

POURQUOI ? Par leur ensoleillement, les lisières abritent une diversité d'arbres, arbustes et de végétation herbacée favorables à de nombreuses espèces animales comme les insectes. Elles constituent également des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris.

COMMENT ?

- Éclaircir régulièrement en favorisant les espèces forestières de lumière (chênes, fruitiers, bouleaux...).
- Favoriser une succession de strates : strates arborée, arbustive et herbacée.
- Effectuer en bord de chemin un entretien par fauche tardive à partir d'août afin de préserver un maximum d'espèces.

🔍 “La gestion des lisières en forêt” : http://www.crfnorpic.fr/images/brochure_technique/gestion_forestiere_multifonctionnelle/fiche_9_la_gestion_des_lisieres_en_foret.pdf

Préférer le traitement en futaie irrégulière

POURQUOI ? Un peuplement de structure variée offre une mosaïque d'habitats propices à de nombreuses espèces animales et végétales.

COMMENT ?

- Vérifier si le peuplement en place permet une gestion en futaie irrégulière.

🔍 Fiche “Diagnostic des Diagnostic des peuplements feuillus à base de Chêne et orientations sylvicoles” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/pdm_chene/Diagnostic%20des%20peuplements%20feuillus%20a%20base%20de%20chene.pdf

- Suivre les itinéraires techniques de la gestion en futaie irrégulière en définissant l'équilibre.

🔍 Fiche “Traitement irrégulier des feuillus” : <http://www.foretpriveefrancaise.com/traitement-irregulier-pourquoi-s-y-interesser-753029.html>

Remarque : lorsque la gestion en futaie irrégulière n'est pas choisie, privilégier à l'échelle du massif une diversité des modes de gestions (futaie régulière, taillis, taillis sous futaie...) et étaler les interventions dans le temps.

🔍 “Le traitement irrégulier des chênaies de Bourgogne” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/061205_trait_irreg_chenaies_bgn_dble%20pages.pdf

🔍 “La futaie irrégulière” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/autres_docs/futaie_irreguliere.pdf



RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX RIPISYLVES (FORMATIONS VÉGÉTALES DES BORDS DE COURS D'EAU)

POURQUOI ? Les ripisylves sont des milieux rares et fragiles qui assurent le maintien des berges, participent à l'épuration des nappes et abritent une grande diversité d'espèces.

▶ Possibilité de financement par un Contrat forestier Natura 2000.

COMMENT ?

- Ne pas franchir des cours d'eau avec des engins : informer l'exploitant forestier afin qu'il adapte son itinéraire de sortie des bois ou alors qu'il utilise un kit de franchissement.
- Ne pas dessoucher les arbres de berges.
- Ne pas entreposer de rémanents dans les cours d'eau.
- Limiter le couvert et entretenir une mosaïque d'ombre et de lumière : abattre les arbres trop penchés et la végétation susceptible de créer des embâcles.

⚠ **Rappel : l'utilisation de désherbant chimique est interdite en bord de cours d'eau.**

🔍 Guide “Milieux alluviaux” : http://www.crfp.fr/ifc/revue/056P10_Milieux%20Alluviaux.pdf

🔍 Fiche “Le franchissement des cours d'eau en milieux forestiers” : <http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/Cours%20d'eau.pdf>

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX ROBINERAIES

POURQUOI ? Le Robinier faux acacia est une espèce exotique qui risque parfois de coloniser très vite un milieu ouvert par drageonnement. Un couvert forestier dense limite la croissance des jeunes tiges.

COMMENT ?

- Éviter les coupes fortes qui favorisent son expansion (taillis, taillis sous futaie).
 - S'orienter vers la futaie en effectuant des éclaircies prudentes (moins de la moitié des tiges).
- Ce type de sylviculture permet à d'autres essences de s'installer par semis naturels tout en limitant les rejets et drageons de robinier.
- Maintenir le cas-échéant un sous-étage.

📄 *Fiche CRPF "Robinier" : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/autres_docs/robinier.pdf*

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX PEUPLERAIES

Principes généraux

POURQUOI ? Les peupleraies constituent des milieux artificiels. Une populiculture extensive est néanmoins favorable à la biodiversité.

COMMENT ?

- Limiter le travail du sol en zone inondable.
- Limiter les traitements à un rayon de un à deux mètres autour de chaque arbre avec un passage deux fois dans la vie du peuplement.
- Laisser en place des haies, des arbres têtards ainsi que des arbres morts.

📄 *"Le peuplier, un développement durable et dynamique" : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/autres_docs/le_peuplier.pdf*

📄 *"Concilier populiculture et habitats d'intérêt communautaire : http://www.crpfnorpic.fr/images/brochure_technique/gestion_forestiere_multifonctionnelle/fiche_3_concilier_populiculture_et_habitats_d_interet_communautaire.pdf*



© Elodie Tamnot, EPTB Saône-Doubs

Pour aller plus loin : trois itinéraires

1) Maintien d'une prairie en sous-étage de la peupleraie

POURQUOI ? Les prairies sont importantes pour de nombreuses espèces notamment des oiseaux comme le Râle des genêts qui peut s'y réfugier lors de travaux agricoles dans les cultures attenantes.

COMMENT ?

- Limiter le développement d'un sous-étage ligneux en effectuant un broyage ou un fauchage annuel tardif (à partir d'août) durant la période d'entretien du peuplement.

2) Maintien d'un sous-étage à grandes herbes (type mégaphorbiaie) sous la peupleraie

POURQUOI ? La mégaphorbiaie est une zone de transition entre forêt et zone humide à fort intérêt écologique constituée de hautes plantes herbacées.

COMMENT ?

- Limiter le développement d'un sous-étage ligneux en effectuant un broyage à partir d'août durant la période d'entretien du peuplement.

3) Travaux de reconstitution de la chênaie-frênaie-ormaie alluviale après exploitation des peupliers

POURQUOI ? La chênaie-frênaie-ormaie alluviale est un milieu rare en forte régression. Elle apparaît parfois spontanément sous les peupleraies.

COMMENT ?

- Faire respecter cette végétation lors de l'exploitation (cloisonnement, désignation...).
- Améliorer le peuplement par dépressage ou éclaircie (dégagement des semis) en faveur des essences recherchées (chêne, frêne...) et, si besoin, compléter dans les trouées par des plantations protégées du gibier.

📄 *"Régénérer une forêt après une peupleraie" : http://www.crpfnorpic.fr/images/brochure_technique/gestion_forestiere_multifonctionnelle/fiche_4_regenerer_une_foret_apres_une_peupleraie.pdf*



RECOMMANDATIONS POUR DES ESPÈCES PARTICULIÈRES

Prise en compte du Crapaud Sonneur à ventre jaune

POURQUOI ? Le Crapaud Sonneur à ventre jaune est une espèce protégée en forte régression en France. Emblématique des milieux forestiers, il vit dans les ornières forestières.

COMMENT ?

- Inutile de reboucher toutes les ornières comme par exemple celles faites sur des cloisonnements d'exploitation.

Prise en compte des autres amphibiens (Triton crêté...) : respect et entretien des mares existantes

POURQUOI ? Les mares ont tendance à se combler naturellement et à devenir trop ombragées pour les amphibiens.

► Possibilité de financement par un Contrat forestier Natura 2000.

COMMENT ?

- Gestion des ligneux des berges : éclaircies en coupant les ligneux créant trop d'ombre et évacuant des rémanents tombés dans l'eau.

- 🔍 “Les mares forestières de Bourgogne” :
 - http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/CSNB_GuideMares_Partie_1.pdf
 - http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/CSNB_GuideMares_Partie_2.pdf
- 🔍 “Restauration et entretiens des mares en forêt” :
http://www.crpfnorpic.fr/images/brochure_technique/gestion_forestiere_multifonctionnelle/fiche_7_restoration_et_entretien_des_mares_en_foret.pdf

Pour aller plus loin

Informations complémentaires

FICHE DESCRIPTIVE (DOCUMENT D'OBJECTIF PAS ENCORE RÉALISÉ) :

- 🔍 DREAL Bourgogne : <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-des-sites-natura-a625.html>

DÉFINITION

Naturalité : état naturel, c'est à dire sans interventions de l'homme.



© Pierre-Henri Savier, ONF

Autres documents à consulter

- 🔍 “Gestion forestière et paysage” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/autres_docs/paysages.pdf
- 🔍 “Les écosystèmes remarquables associés à la forêt” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/autres_docs/ecosysteme.pdf
- 🔍 “Les écosystèmes forestiers remarquables en Bourgogne” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/documentation/autres_docs/esfr_remarquables.pdf
- 🔍 “Prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière” : http://www.foret-de-bourgogne.org/files/pdm_chene/Prise%20en%20compte%20de%20la%20biodiversite.pdf
- 🔍 “Quelques propositions pour la prise en compte des champignons” : http://www.sebso.com/pdf/Exploitation_forestiere_et_champignons.pdf
- 🔍 “Quelques propositions pour la prise en compte des insectes, en particulier saproxyliques dans la gestion quotidienne des forêts” : http://www.sebso.com/pdf/Exploitation_forestiere_et_insectes_saproxyliques.pdf
- 🔍 “Schéma régional de gestion sylvicole et ses Annexes vertes” : <http://www.foret-de-bourgogne.fr/index/action/page/id/497>

Contacts pour ce site

ANIMATION DU SITE : PAYS NEVERS SUD NIVERNAIS

- Aurélien Poirel, 03 86 39 31 31, aurelien.poirel@cen-bourgogne.fr

TECHNICIENS CRPF

- Yann Mozziconacci, 03 86 71 93 57, yann.mozziconacci@crpf.fr
- Antoine Haye, 06 14 45 64 34, antoine.haye@crpf.fr



18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON
Tél : +33 (0)3 80 53 10 00
Fax : +33 (0)3 80 53 10 09
Courriel : bourgogne@crpf.fr
www.foret-de-bourgogne.fr



Rédaction : CRPF Bourgogne, 2014. Photographies, sauf mentions contraires : © CRPF Bourgogne (Bruno Vanstaevell, ...). Graphisme, mise en page : Fuglane, Dijon.